

**ARCHÉOLOGIE EN NORD - PAS-DE-CALAIS**  
MARQUISE - AVENUE FERBER  
DES PRATIQUES RELIGIEUSES ANTIQUES



1



2



3

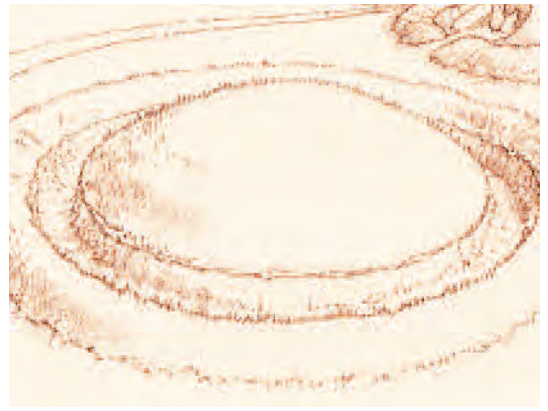
## LE COMPLEXE COMMUNAUTAIRE DE LA TERRE DES DEUX CAPS

Le 29 mai 2009, la pose d'une première pierre, dont la forme évoque l'une des découvertes archéologiques du site, marquait le lancement des travaux de construction du complexe communautaire. Il doit servir de base de préparation aux délégations lors des Jeux Olympiques, dans le cadre du projet « Pas-de-Calais 2012 » du Département. Pour la Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps, l'objectif est d'accueillir dans un même bâtiment le siège de l'PHôtel communautaire, la piscine olympique et la salle sportive et culturelle. Au préalable, une première phase de diagnostic visant à reconnaître le potentiel archéologique du sol avait été prescrite par le Service régional de l'Archéologie en septembre 2006.

L'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) a ainsi réalisé 2,16 km de tranchées de sondages, qui ont permis de repérer plusieurs secteurs de concentration de vestiges archéologiques, et notamment un système d'enclos emboîtés ayant fourni un mobilier céramique original.

La réalisation de fouilles préventives a donc été décidée par le Préfet de Région, avec l'enjeu scientifique d'étudier la romanisation de l'arrière-pays boulonnais. Ainsi, une dizaine d'archéologues du Conseil général du Pas-de-Calais est intervenue de septembre 2008 à janvier 2009 pour réaliser les fouilles des vestiges attestant une importante implantation gallo-romaine.

1. Plan général du site.
2. Vue aérienne du site de Marquise après le décapage.
3. Pose de la première pierre du futur Hôtel communautaire évoquant la découverte archéologique (cliché Communauté de Communes Terre des Deux Caps).



1



2

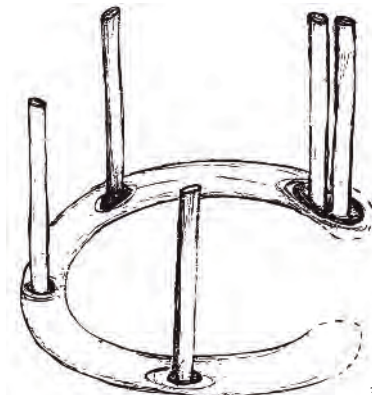
## QUELQUES TRACES PROTOHISTORIQUES

L'occupation humaine la plus ancienne du site semble être protohistorique. Elle est matérialisée par un fossé circulaire mis au jour dans la partie méridionale de la zone décapée. Ce type de fossés entourait un tertre sous lequel étaient généralement disposées des sépultures.

Daté de l'Âge du Bronze, le cercle de Marquise possède un diamètre inférieur à 10 m. Il présente la particularité de posséder 5 trous de poteaux à l'intérieur même du fossé.

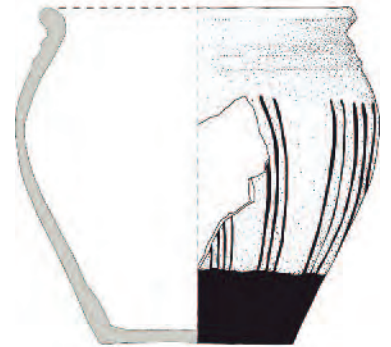
Ces trous de poteaux indiquent une substructure composée de poteaux de bois, en nombre insuffisant pour former une palissade.

L'hypothèse d'une substructure liée à un traitement funéraire reste la plus plausible même si aucun indice ne permet d'avancer des propositions sur la fonction précise de cette implantation originale.

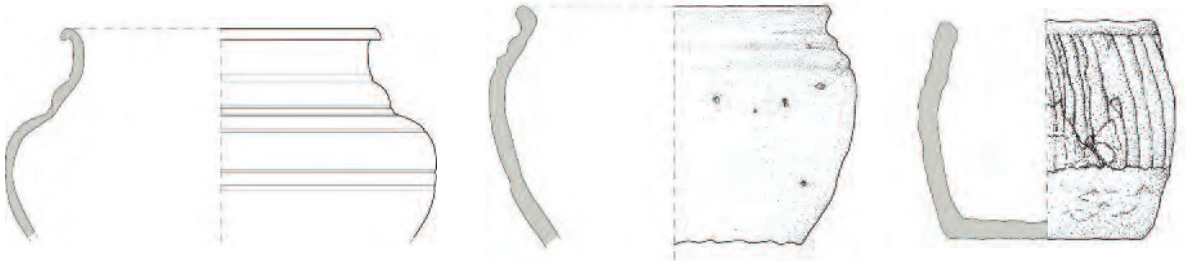


3

1. Restitutions d'une cérémonie funéraire protohistorique et de l'élevation du terre (dessins P.-Y. Videlier).
2. Vue générale du cercle de l'Age du Bronze après la fouille.
3. Hypothèse de restitution des poteaux à l'intérieur du fossé (dessin A. Masse).



1



2

## UNE OCCUPATION DOMESTIQUE DU HAUT-EMPIRE : LE MONDE DES VIVANTS ...

Le site de Marquise a surtout livré des vestiges d'époque gallo-romaine. Un système d'enclos fossoyés délimite l'espace en deux aires bien distinctes : la zone domestique et la partie funéraire.

La zone domestique est délimitée par un double enclos, contenant lui-même un enclos plus petit. Deux structures remarquables y ont été mises au jour : un puits maçonné et les restes d'un petit bâtiment carré. Tous les deux sont construits en calcaire local. Fossés, puits

et bâtiment ont livré un mobilier céramique homogène daté de 5 av. J.-C. à 20 ap. J.-C., période de l'installation gallo-romaine sur le site.

L'étude du mobilier céramique du petit enclos, daté entre 20 et 70 ap. J.-C. a permis de mettre en évidence une réorganisation de l'espace.

A cette période, le double enclos est abandonné et les fossés rebouchés. Seul le petit enclos semble, lui, encore utilisé.

1. Vue d'un sondage dans les fossés d'enclos.
2. Céramiques de tradition gauloise.



1



2



Un puits a été mis en évidence dans la partie sud-est du site. D'un plan circulaire, il mesure 1,30 m de diamètre à l'ouverture, son cuvelage est monté en calcaire oolithique local. Il est aménagé dans une large fosse de construction. Du mobilier en assez faible quantité a été recueilli notamment dans les cinquante premiers centimètres. Il se compose de fragments de céramique, de restes de faune (bœuf pour l'essentiel et crâne de cheval) ainsi que d'un balsamaire en verre dont le col est manquant. L'étude du

mobilier céramique permet de dire que ce puits est contemporain, du moins dans sa construction, des premiers fossés d'enclos et des sépultures les plus anciennes.

Le petit bâtiment se situe au sud-est du site. Légèrement excavé, d'un plan carré de 3 m de côté, il s'agit probablement des restes d'un petit cellier ou d'une petite cave. Pauvre en mobilier, la structure a livré quelques tessons datés de 5 av.J.-C. à 20 ap.J.-C.. On peut donc l'associer à l'ensemble agro-pastoral composé des fossés, du puits et de l'aire funéraire.



1. Vue du puits et de son cuvelage.
2. Vue du bâtiment en pierre calcaire après dégagement.

1



2



3

## ... ET CELUI DES MORTS.



4

1. Hypothèse de restitution de l'occupation gallo-romaine du 1<sup>er</sup> siècle (dessin B. Clarys).
2. Une incinération datée du 1<sup>er</sup> quart du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C..
3. Oenochoé retrouvée dans une incinération et détail de son manche après restauration.
4. Fiole à onguents.
5. Vase tonnelé découvert dans l'une des incinérations.

La zone funéraire se situe au nord du site. A l'intérieur d'un espace délimité par trois fossés, trois sépultures à incinération ont été mises au jour. Deux d'entre elles sont dotées d'un mobilier riche daté des premières années du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Celui-ci est composé en partie de céramiques en terre sigillée italique et lyonnaise plus fréquente dans le sud de la Gaule. La troisième tombe, presque totalement détruite par les labours, n'a livré qu'un mobilier assez pauvre, deux pots et une assiette, daté du milieu du 1<sup>er</sup> siècle. La sépulture 57 est une fosse à

incinération rectangulaire (1,54 m x 1,14 m) au fond de laquelle ont été déposés les restes calcinés du défunt accompagnés d'offrandes. Les parois sont droites ou légèrement incurvées, le fond plat et régulier. La présence d'un coffrage, matérialisé par des restes organiques et des

clous longs, est attestée dans la partie nord-ouest de la tombe.

Le mobilier est composé de sept céramiques regroupées le long des parois sud-est et sud-ouest qui forment un ensemble distinct de l'amas osseux, et d'objets métalliques : deux fibules en alliage cuivreux, et huit petits clous déposés de manière



5



1



2

hétérogène dans l'ensemble de la tombe. L'absence de mobilier dans une partie de la sépulture suggère la présence d'offrandes périssables. La sépulture 59 est une fosse à incinération quadrangulaire (1,56 m x 1,57 m). Les parois sont droites ou légèrement obliques. La présence de grands clous dans les angles et contre les parois de la tombe permet de conclure à la présence d'un coffrage. Neuf céramiques ont été déposées le long des parois sud-est et sud-ouest. Elles sont associées à une patère en alliage cuivreux qui porte un décor assez exceptionnel, ainsi qu'à une cruche et un troisième objet, très dégradé, également en alliage cuivreux. L'amas osseux est situé dans la moitié occidentale de la tombe ; il est accompagné

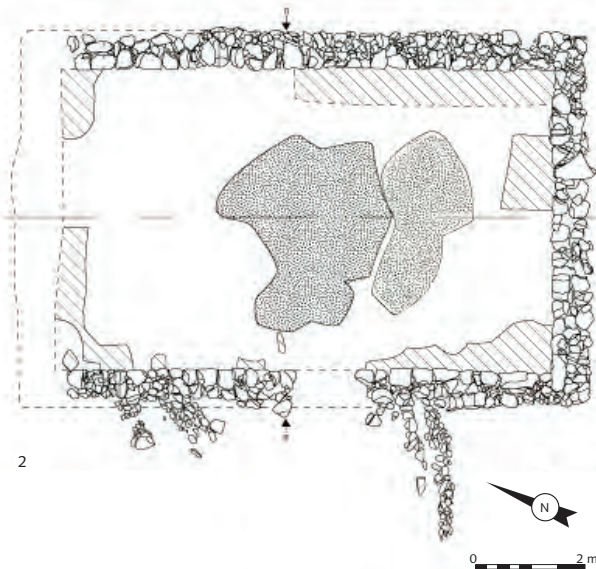
d'une fibule en alliage cuivreux et d'un objet en fer. Vingt deux clous de petite taille ont été repérés à proximité. Enfin, l'absence de mobilier le long de la paroi nord-est permet d'établir l'hypothèse d'offrandes périssables.

Ces deux sépultures constituent un ensemble original de tombes du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. du nord de la Gaule. Leur mobilier, composé en grande partie de céramiques en terre sigillée italique et lyonnaise, est rare dans nos régions et permet d'envisager un développement précoce de la culture romaine dans ce secteur. Ce phénomène est probablement lié au statut particulier de Boulogne depuis la tentative d'invasion de la Bretagne des années 54 et 55 av. J.-C..



1. Patère au moment de sa découverte et détail de l'extrémité du manche en forme de tête de bélier.

2. Assiette en sigillée estampillée et détail de l'estampille.

1



2

-  Zone de dépôt (monnaies, verre, faune)
-  Radier de soutènement

## LES VESTIGES DU BAS-EMPIRE

1. Hypothèse de restitution de l'occupation gallo-romaine du IV<sup>e</sup> siècle : à l'arrière-plan, le bâtiment rectangulaire (dessin B. Clarys).
2. Plan du bâtiment du Bas-Empire avec indication des zones de concentration de matériel (monnaies, tessons de verre, ossements animaux).
3. Le bloc orné d'un serpent au moment de sa découverte, puis au moment de son prélèvement.
4. Le bâtiment en cours de fouille.

L'occupation du site se prolonge au Bas-Empire. Elle est matérialisée par les restes d'un bâtiment rectangulaire excavé de 10,50 m de longueur sur 7 m de largeur, réalisé en pierre de Marquise. Il se situe dans la partie sud de la parcelle fouillée.

Les murs, en blocs liés à la terre sont conservés sur une à deux assises au maximum. À l'intérieur, les niveaux archéologiques sont

scellés par un niveau de démolition de limon brun contenant des éléments de maçonnerie.

Le bâtiment a livré des éléments architecturaux : une base de colonne, un bloc orné d'un serpent en bas relief qui pourrait être l'un des éléments d'une stèle votive, des tessons de verre, des ossements animaux, 554 monnaies et de la céramique du IV<sup>e</sup> siècle.





3



4



1

## UN LIEU DE CULTE ?



2

Ce bâtiment connaît plusieurs états architecturaux successifs avant abandon.

En effet, dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle, il est d'abord aménagé en calcaire local. Puis, l'espace intérieur est réaménagé sur poteaux à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Une zone dense de dépôt de verre, faune et monnaies, est plusieurs fois

curée durant cette période. Ce matériel pourrait correspondre à des offrandes faites à une divinité.

La céramique trouvée dans le comblement d'un des poteaux pourrait suggérer un usage tardif du bâtiment.

Les comparaisons établies à partir du matériel archéologique et le plan de la construction confirment sa vocation religieuse, du moins pour les deux premiers états.



2

1. Hypothèses de restitution du temple du IV<sup>e</sup> siècle : vues extérieure et intérieure (dessin B. Clarys).
2. Deux des 554 monnaies retrouvées, figurant un chrisme et l'empereur Constantin.
3. Lampe à huile.
4. Pied de statuette en bronze.





## L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture, en application du livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier

le patrimoine archéologique, de programmer, contrôler et évaluer la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il assure également la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires Culturelles (Services régionaux de l'Archéologie).



## CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS

Depuis octobre 2007, le Département a obtenu l'agrément auprès du Ministère de la Culture et de la Communication afin de devenir opérateur en archéologie préventive sur le territoire du Pas-de-Calais pour réaliser des diagnostics et des fouilles.

Le Service départemental d'Archéologie réunit une équipe d'archéologues aux compétences variées et complémentaires permettant d'appréhender toutes les étapes de l'archéologie, de la fouille de terrain à la restitution des données au public le plus large possible.

**Contact :** 03-21-21-69-31

[www.archeologie.pasdecalais.fr](http://www.archeologie.pasdecalais.fr)



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE DES DEUX CAPS

Située au cœur de la Côte d'Opale, La Terre des 2 Caps est constituée de trois entités paysagères : littorale, rurale et industrielle et correspond exactement au canton de Marquise. Au sein du Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale, l'intercommunalité regroupe 21 communes pour une superficie de 183 km<sup>2</sup> et compte 21 500 habitants s'affirmant ainsi comme un bassin de vie entre Boulogne-sur-mer et Calais.



## AGENCE TOTH-FASQUELLE (architecte mandataire) / AGENCE DUVAL RAYNAL

(architecte cotraitant)

### COUVERTURE :

Bloc sculpté d'un serpent découvert dans un des bâtiments du site de Marquise et première pierre du futur Hôtel communautaire, évoquant ce bloc.

### MARQUISE, AVENUE FERBER

Dans le cadre des travaux de construction du futur complexe communautaire, par la Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps, le site a fait l'objet d'une opération d'archéologie préventive. Les fouilles, menées par le Service départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais, sous la direction de Jérôme Maniez, responsable d'opération, ont été réalisées entre septembre 2008 et janvier 2009.

### MÂTRE D'OUVRAGE :

Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps.

### MÂTRE D'ŒUVRE :

Conseil général du Pas-de-Calais, Service départemental d'Archéologie, chef de service J.-L. Marcy.

### CONDUITE

#### DE L'OPÉRATION :

Jérôme Maniez, responsable d'opération  
Armelle Masse, responsable adjoint.

#### Puis par ordre

alphabétique :  
Laetitia Dalmau  
Jérémy Dolbois  
Hélène Gautier  
Alexandra Klingner  
Stéphanie Leroy  
Aurélien Mayer  
Amandine Pinaut  
Charles Rezé  
Matthieu Vuattier

### BIBLIOGRAPHIE :

L'opération a fait l'objet de rapports de diagnostic et de fouille déposés à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord - Pas-de-Calais, service régional de l'Archéologie.

### ARCHÉOLOGIE EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Publication de la DRAC Nord-Pas-de-Calais Service régional de l'Archéologie Ferme Saint-Sauveur Avenue du Bois 59650 Villeneuve d'Ascq.

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES ET ICONOGRAPHIQUES :

Conseil général du Pas-de-Calais - Service départemental d'Archéologie  
Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps  
Agence TOTH-FASQUELLE (Architecte Mandataire) / Agence DUVAL RAYNAL (Architecte Cotraitant)  
Benoît Clarys, illustrateur  
Pierre-Yves Videlier, illustrateur.

### AUTEURS :

Jérôme Maniez  
Jean-Luc Marcy  
Julie Lamart  
Eric Lulé  
Véronique Andrault

### COORDINATION

#### ET RELECTURE :

Julie Lamart  
Karine Delfolie

### SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE :

Karine Delfolie  
Gérard Fosse  
Stéphane Revillon

### RÉALISATION :

Agence Linéal :  
03 20 41 40 76

ISSN 1765-811X

Dépôt légal : 2009.

Diffusé gratuitement par le SRA sur demande écrite dans la limite des stocks disponibles.

